



Maïs sucré

Avertissement No 11 – 22 août 2013

Pyrale bivoltine (2^e génération)

- Les captures de papillons ont augmenté.
- Les stratégies d'intervention demeurent les mêmes.

Ver de l'épi

- Les captures de papillons demeurent très faibles, maintenez la surveillance.

Légionnaire d'automne

- Les captures se poursuivent dans quelques régions, dépistez vos champs de maïs sucré tardif.

Pucerons et chrysomèles

- Quelques infestations de pucerons, soyez vigilants.

PYRALE BIVOLTINE (2^e génération)

Les captures de papillons de pyrale bivoltine (2^e génération) ont augmenté depuis la semaine dernière. Des captures ont été effectuées, à divers degrés, dans les régions suivantes : Basses-Laurentides, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Lanaudière, Laval, Mauricie, Montérégie et Outaouais. Quelques collaborateurs des régions de la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Montérégie nous ont également rapporté des présences au champ. Bien que nous ne puissions pas toujours avoir la certitude qu'il s'agit de la pyrale univoltine ou bivoltine, la présence de quelques masses d'œufs ou de larves de pyrale du maïs a été observée dans la Capitale-Nationale et la Montérégie.

La stratégie d'intervention recommandée dans l'avertissement [No 09](#) du 8 août 2013 demeure inchangée. À cette période de l'été, un traitement contre la pyrale assure la protection des champs qui seront récoltés à l'intérieur d'une période d'environ deux semaines après la pulvérisation.

Bien que le Réseau d'avertissements phytosanitaires émette des recommandations de traitements à l'échelle régionale, **le dépistage champ par champ devrait être privilégié**, car il permet de mieux cibler les dates de traitements et même, parfois, de réduire le nombre de traitements. Il permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ en particulier et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est justifié. Il permet aussi de déterminer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu.

Stratégie d'intervention avec les trichogrammes

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements insecticides conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements insecticides, qui eux, sont dirigés contre les larves. Les trichocartes doivent donc être installées **avant le début de la ponte de la pyrale**, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles. Il est nécessaire que vous discutiez avec votre fournisseur de trichogrammes pour bien cibler les dates d'introduction des trichocartes dans les champs menacés.

Prévention

Les larves de pyrale du maïs terminent leur développement à l'intérieur des tiges de maïs. Il est donc fortement recommandé de déchiqueter et d'enfourir les résidus de maïs sucré rapidement après la récolte. Cela diminue considérablement le nombre de larves qui réussiront à survivre à l'hiver.

VER DE L'ÉPI

Au cours de la dernière semaine, un seul papillon de ver de l'épi a été capturé sur un site de piégeage à travers la province. La présence de larves au champ ne nous a pas été rapportée au cours de la dernière semaine.

Rappelons que les infestations de vers de l'épi sont très localisées, autrement dit, elles sont très variables d'un champ à l'autre. De plus, cet insecte ne passe pas l'hiver au Québec; les papillons arrivent du sud par les vents. Il est donc **primordial de faire du piégeage à la ferme** pour savoir si on doit intervenir ou non avec un insecticide. **Seulement les très jeunes larves qui n'ont pas encore pénétré complètement dans les épis peuvent être contrôlées avec un insecticide.** Pour plus d'information sur le ver de l'épi (ex. : comment piéger efficacement), consultez le bulletin d'information [No 04](#) intitulé « [Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#) ».

LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

Les captures de papillons de légionnaire d'automne ont légèrement augmentées comparativement à la semaine dernière. Des captures ont été effectuées dans les régions suivantes : Capitale-Nationale, Estrie, Lanaudière, Outaouais et Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elles sont variables d'un site de piégeage à l'autre. Au cours de la dernière semaine, quelques observations localisées de larves au champ nous ont été rapportées.

Les papillons de légionnaire d'automne arrivent du sud des États-Unis par les vents et il est impossible de déterminer où ils se poseront. On peut connaître avec certitude la présence de la légionnaire d'automne dans un champ seulement à l'aide de pièges à phéromone ou encore en **dépistant les dommages dans le champ** alors que les larves sont encore présentes sur le feuillage. Il est donc recommandé de **dépister régulièrement vos champs de maïs sucré tardif** afin de vérifier la présence de dommages sur le feuillage. Il est important d'intervenir à ce moment, puisque les jeunes larves sont encore sur le feuillage et donc, vulnérables aux insecticides. Plus tard, les larves se retrouvent dans les épis, où elles se nourrissent des grains en formation et où elles sont difficiles, voire impossibles, à contrôler. Si un traitement est effectué, il est recommandé d'utiliser un insecticide homologué à la fois contre la légionnaire d'automne et contre la pyrale du maïs.

Pour voir des images de la légionnaire d'automne (papillons, masses d'œufs, larves et dommages), consultez [IRIIS Phytoprotection](#) ou la [banque d'images](#) d'Agri-Réseau. Pour obtenir d'autres informations sur l'identification de la légionnaire d'automne et les moyens de lutte, consultez cette [fiche d'information](#) de l'Ontario.

PUCERONS

Certains collaborateurs rapportent la présence de pucerons dans des champs de maïs sucré, ce qui nécessite parfois des interventions. Toutefois, dans la plupart des cas, les niveaux d'infestations sont trop faibles pour justifier des traitements spécifiques contre cet insecte. Visitez vos champs et dépistez la présence de pucerons. Pour plus d'information (identification, seuils d'intervention, moyens de lutte, etc.), consultez le bulletin d'information [No 06](#) du 8 août 2013 « [Les pucerons dans le maïs sucré](#) ».

CHRYSOMÈLE DES RACINES DU MAÏS

À cette période de l'été, des adultes de la chrysomèle des racines du maïs peuvent migrer des champs de maïs grain, où les soies ne sont plus attirantes, vers des champs de maïs sucré tardif aux soies plus fraîches. En se nourrissant des soies des épis de maïs, ces insectes peuvent nuire à la pollinisation. Ils peuvent parfois se nourrir de grains et endommager le bout des épis. Pour plus d'information sur ce ravageur et sur les moyens de lutte, consultez le bulletin d'information [No 07](#) du 8 août 2013 « [La chrysomèle des racines du maïs dans le maïs sucré : identification, biologie et stratégies d'intervention](#) ».

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Pyrale du maïs dans le maïs sucré : biologie, surveillance, dépistage et stratégies d'intervention](#)

[La pyrale du maïs : fiche d'information](#)

[Les trichogrammes dans le maïs sucré : lutte contre la pyrale du maïs](#)

[Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#)

[Les pucerons dans le maïs sucré](#)

[La chrysomèle des racines du maïs dans le maïs sucré : identification, biologie et stratégies d'intervention](#)

[Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2013](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432
Courriel : brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612
Courriel : pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – Maïs sucré – 22 août 2013